



CGT FINANCES PUBLIQUES

DISI Paris Normandie

ESI CAEN
ESI NANTERRE
ESI ORLEANS
ESI ROUEN J. MOULIN
ESI ROUEN les MOUETTES
ESI VERSAILLES CHANTIERS
ESI VERSAILLES ST CLOUD
ESI FORT DE FRANCE

Compte rendu du CHSCT du 02 avril 2015

le PV du CHSCT du 17 octobre 2014 :

Approuvé sous réserve des modifications demandées par Solidaire.

Election du secrétaire du CHSCT par les représentants du personnel :

Depuis la démission de la précédente secrétaire, aucune candidature n'a été présentée par aucune des trois organisations syndicales et c'est encore le cas aujourd'hui.

Devant cette défection, la présidente nous informe que si cette situation devait perdurer, il ne se tiendrait plus aucune réunion du comité !

DUERP et PAP 2015 :

⇒ Rappel :

La mise à jour complète du DUERP ne se fait plus que tous les deux ans. L'inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST), aborde la difficulté à inscrire des mesures de préventions réalisables. Par exemple, le renforcement de certaines structures alors même que tout le monde sait que ça ne sera jamais suivi d'effet. Solidaire illustre cet exemple avec le SIL de Versailles où il ne reste que trois agents !

Le DUERP et le PAP sont visibles en ligne sur l'Intranet Ulysse.

⇒ Présentation de la mission « conditions de vie au travail » :

Dans le cadre du plan national d'amélioration des conditions de vie au travail, une instruction précise les modalités de mise en place d'une mission au plan local.

Celle-ci a pour objectif de favoriser une approche plus qualitative à partir de l'analyse des outils existants : Tableau de Bord de Veille Social, DUERP, baromètre social (questionnaire facultatif envoyé aux agents) et Espaces De Dialogue. La liste nationale de responsables des missions CVT sera mise en ligne sur l'Intranet Ulysse.

Encore un nouvel outil censé améliorer les conditions de vie au travail qui ne réglera pas grand-chose tant que les principales causes de mal être et de souffrances au travail, à savoir le manque d'effectifs criant dans certains services et les charges de travail, ne seront pas prises en compte !

⇒ Point sur les actions menées en 2014 :

Le registre unique des dangers graves et imminents a été finalisé l'an passé, ainsi que le compte rendu d'évacuation des locaux uniformisé.

Le réseau des relais de prévention de proximité a également été constitué.

Reste toujours la mise à jour du DTA (amiante) ainsi que la signalisation.

Nous ne sommes toujours pas au point sur l'évacuation des personnels handicapés.

Présentation de la note d'orientation ministérielle pour 2015 :

Plusieurs axes dans la note 2015 :

⇒ Continuer à réduire les défauts de conformités réglementaires.

⇒ Prévenir de manière plus efficace les risques psychosociaux.

⇒ Évaluation et prévention des risques professionnels : engagement plus important dans l'analyse des accidents du travail et des situations d'exposition qui s'y rapportent notamment dans les risques liés aux déplacements (accident de la route) et aux chutes.

⇒ Utilisation par les CHSCT des moyens mis à leur disposition pour accomplir l'ensemble des missions. Près de 30 % des CHSCT n'ont réalisé aucune visite de site en 2013. Cela a aussi été le cas à la Disi Paris Normandie. Et une seule visite de Nanterre a été effectuée par l'ISST en 2014.

⇒ Médecine de prévention : le Dr. précise que la spécialisation en médecine du travail se fait sur 4 anset uniquement en Belgique !

Présentation du dispositif de suivi post-professionnel au sein des MEF :

Les populations concernées par ce dispositif sont les agents de l'État, titulaires ou non, à temps complet, ayant cessé leur activité et ayant été exposés professionnellement à l'amiante ou tout autre CMR.

L'agent doit être informé de ses droits avant sa retraite mais c'est lui qui doit demander à bénéficier de ce suivi.

Budget du CHSCT :

⇒ Bilan 2014 :

crédits alloués 66 263 € (après réserve de 7%). Tous les crédits ont été utilisés avec même un dépassement de 1 174 €.

⇒ Perspectives 2015 :

Les crédits alloués sont de 64 231 € (après réserve de 8 %).

La somme de 51 943 € est d'ores et déjà affectée aux formations (gestes et postures, gestion du stress, habilitations électriques, pompiers volontaires, sécurité incendie, stages routiers, guide et serre file...etc) aux aménagements de postes et amélioration des conditions de travail (fauteuils ergonomiques, souris verticales, EPI, lampadaires...etc) au confort thermique (isolation de fenêtres, désembouage chauffage).

Examen des Registres :

Certains registres sont toujours non identifiables et les réponses souvent pas assez explicites.

⇒ ESI Rouen Les Mouettes :

Depuis décembre 2014, la société de nettoyage ne réapprovisionne plus les distributeurs de savon et d'essuie main. Malgré les rappels fait à la société, le problème persiste et l'ESI a été obligé d'acheter les fournitures manquantes avec ses propres crédits de fonctionnement !

⇒ ESI Versailles Chantiers :

Une alerte pour colis suspect a pas mal perturbé les agents de l'ESI en décembre dernier, toutefois les consignes données par la police ont été suivies à la lettre.

⇒ ESI de Nanterre :

La galère continue ! après les fuites des toilettes, des toits, les mauvaises odeurs, les couloirs inondés, les problèmes de climatisation et j'en passe...voici maintenant les plafonds qui menacent de s'effondrer et le sol d'accès au parking qui se désagrège...

Après plusieurs demandes et relances auprès de la DDFIP, toujours rien !!!

Exercices d'évacuations :

Trois exercices d'évacuations ont eu lieu depuis le dernier CHSCT. Ceux d'Orléans, de Rouen Les Mouettes, deux exercices d'évacuation dont un exercice de confinement SEVESO.

Accidents de service :

3 accidents de service (chutes et malaises) et deux accidents de trajet se sont produit depuis le dernier CHSCT.

Aucune analyse n'a été faite.

Questions diverses :

⇒ Les OS souhaitent que soit établi un compte rendu de suivi des actions mises en œuvre.

⇒ La CGT souhaite reprendre et poursuivre la visite des sites et demande l'établissement d'une programmation : la présidente préfère attendre que les OS aient organisé la visite de Nanterre avant. Pour information, l'ISST fera la visite de Versailles école des postes le 22 avril prochain.

⇒ Comment a été réglé le problème de l'infirmerie de l'ESI de Versailles chantier ?

Réponse : elle est dorénavant fermée à clef.

⇒ Toujours à Versailles Chantiers : après les gros problèmes de souffrance au travail subies par certains agents du service exploitation, qu'en est il du projet de réaménagement de celui-ci sur deux étages ?

le projet n'a pas abouti, ils se sont contentés de sortir du service l'agent qui avait donné l'alerte...

- ⇒ Avancement du rapprochement des deux ESI de Rouen : en attente du rapport de la centrale qui rendra sa décision courant avril.
- ⇒ La CGT alerte le CHSCT sur la multitude de problèmes que connaît le service scan/ado d'Orléans depuis que l'entrée et la sortie de l'établissement se fait par ce service, décision incompréhensible pour laquelle personne n'a été ni consulté, ni informé.

La présidente justifie cette organisation par le fait que très bientôt, il n'y aura plus de standard.

En quoi l'absence de standardiste intervient-elle sur l'entrée et la sortie des agents par les portes principales ? ! il suffit d'installer, comme au scan/ado des lecteurs de cartes !

- ⇒ Toujours au scan/ado, l'absence totale d'information sur les nouvelles tâches qui leurs seront confiées suite à la suppression de l'accueil et du veilleur de nuit inquiète énormément les agents. La CGT a fait un courrier recensant les inquiétudes fondées des personnels qui exigent des réponses claires. (voir en annexe)

La présidente du CHS/CT n'a pas de réponse à donner et propose de remettre la lettre au responsable de l'ESI d'Orléans afin qu'il y réponde.

- ⇒ FO s'interroge sur la fin de l'éditique à Caen : prévu pour fin 2015, début 2016. Mais il y a un sujet à propos de l'indemnitaire à régler.
- ⇒ L'alerte colis suspect a mis en évidence le danger que pourrait occasionner l'unique point de sortie et d'évacuation de la Disi et de l'ESI Versailles Chantiers. Solidaire demande que soit étudié la possibilité de créer une seconde sortie pour quitter le site : pas d'opposition.

fin de la réunion à 15 heures 15.

Vos représentants CGT

Celocia BOUZOUINA - ESI Orléans

Sylvaine DOREAU - ESI Orléans